

10 C.

# Journal du Lot

10 C.

ORGANE REPUBLICAIN DU DEPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

### Abonnements

LOT et Départements limitrophes	3 mois	6 mois	1 an
Autres départements	4 fr. 25	8 fr.	15 fr.
TELEPHONE 31	4 fr. 50	8 fr. 50	16 fr.

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance. Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

### Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

M. DAROLLE, Co-Directeur — L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

### Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page)	0 fr. 80
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	0 fr. 80
RECLAMES 3 <sup>e</sup> page ( — d <sup>e</sup> — )	1 fr. 25
» 2 <sup>e</sup> page ( — d <sup>e</sup> — )	2 fr.

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## LES ÉVÉNEMENTS

**Au Conseil de la Société des Nations: conflit anglo-turc et différend gréco-turc. — Un discours du président Coolidge: les Etats-Unis et l'Europe. — Les élections de Grande-Bretagne: un grave incident entre Londres et Moscou. — Les difficultés de la trésorerie française: dans l'attente du futur emprunt.**

Le Conseil de la Société des Nations s'est réuni lundi, à Bruxelles, en session extraordinaire. A l'ordre du jour ne figurait primitivement que le conflit anglo-turc, relatif à la frontière de l'Irak. Ce différend, nous l'avons dit, faillit provoquer de graves incidents entre l'Angleterre et la Turquie. Mais il ne semble pas que le Conseil de la S. D. N. rencontre de sérieuses difficultés dans l'accomplissement de sa tâche: il est fort probable qu'il arrivera aisément à mettre d'accord les Britanniques et les Turcs.

Au dernier moment, le Conseil a été saisi d'un nouveau différend qu'il tiendra sans doute à examiner dès la présente session extraordinaire. Le gouvernement grec n'a pas cru devoir laisser échapper, en effet, l'occasion de soumettre immédiatement au Conseil, en vertu de l'article 11 du Pacte, qui traite les situations propres à amener un conflit dangereux pour la paix entre Etats, la question des Grecs de Constantinople.

On sait que la Grèce estime avoir le droit de se plaindre de la façon dont la Turquie exécute les clauses du Traité de Lausanne relatives à l'échange des populations entre les deux pays.

Le gouvernement grec affirme que les Grecs de Constantinople sont l'objet de mesures d'expulsion qui sont contraires aux dispositions de la Convention conclue pour régler les modalités de cet échange.

Quoi qu'il en soit, et quelle que soit l'issue de la présente session, on ne peut nier le rôle considérable dévolu à la Société des Nations; les deux problèmes soumis actuellement à son Conseil auraient été de nature, en effet, en s'envenimant, à provoquer naguère entre les intéressés un conflit armé.

On ne peut que souhaiter la réussite des efforts du Conseil pour régler au mieux les deux différends présents.

Le Président Coolidge vient de prononcer à l'inauguration de la nouvelle Chambre de commerce de Washington, le dernier discours de sa campagne électorale.

Il ne semble pas, que ce dernier discours ait apporté aucune nouvelle sur la situation respective des partis presque au terme de la campagne.

M. Coolidge a d'abord présenté la défense et glorification de son administration, dont il a assuré qu'elle avait apporté au pays une ère de prospérité de beaucoup supérieure à la moyenne.

Parlant des affaires étrangères M. Coolidge a promis la coopération des Etats-Unis avec les autres nations dans l'intérêt de la paix, tant que cette coopération ne nuira pas à l'indépendance des Etats-Unis.

Il s'est déclaré en faveur de pactes constitutionnels visant à proscrire toute guerre d'agression.

« Notre gouvernement, a dit le Président Coolidge, s'oppose aux conférences internationales qui discuteraient nos affaires intérieures, qui ne regardent que nous. Nous sommes également opposés à la suppression des dettes de guerre envers les Etats-Unis, ainsi qu'à l'entrée des Etats-Unis dans la Société des Nations. »

En somme, le président sortant s'affirme strictement fidèle à la doctrine de Monroe, suivant laquelle les Etats-Unis doivent se cantonner dans leur « splendide isolement » et surtout ne s'immiscer en rien dans les affaires d'Europe.

Sur un point seulement le président Coolidge veut bien se souvenir que le Vieux Continent existe: pour rappeler leurs dettes de guerre aux débiteurs des Etats-Unis.

Les dernières journées de la campagne électorale britannique auront été marquées par des scènes de violences telles qu'en de nombreuses localités les candidats tant libéraux que conservateurs durent renoncer à prendre la parole en public.

La responsabilité de ces désordres paraît incomber aux Communistes. Ceux-ci ont-ils obéi à un mot d'ordre de Moscou?

On ne sait. Pourtant voici que M. Mac Donald vient d'élever une énergique protestation contre la propagande bolchevique poursuivie en Angleterre à l'occasion des élections.

De fait, M. Mac Donald publie une lettre adressée le 15 septembre par Zinoviev au Comité Central du parti communiste britannique.

Dans cette lettre, M. Zinoviev demande aux communistes anglais d'organiser une campagne contre les activités de l'empérialisme britannique dans le Proche et l'Extrême-Orient. Laisant de côté l'Irlande, M. Zinoviev prêche un mouvement de grèves et de provocations en Angleterre. Il constate que la propagande communiste donne peu de résultats dans l'armée. Il demande que des efforts vigoureux soient menés sur ce terrain, afin que la section communiste militaire britannique acquière des chefs capables de diriger la future armée rouge.

Dans sa protestation auprès du chargé d'affaires des Soviets à Londres, M. Mac Donald déclare entre autres: « Il est de mon devoir de vous informer que le gouvernement de Sa Majesté ne peut permettre ces propagandes et doit les considérer comme une intervention directe étrangère dans les affaires intérieures britanniques. »

« Une telle conduite n'est pas seulement une grave infraction aux conventions internationales, mais une violation des engagements spéciaux et solennels maintes fois donnés au gouvernement de Sa Majesté. »

La divulgation de l'intervention bolchevique dans la campagne électorale n'a pas manqué de provoquer dans l'opinion britannique une profonde émotion.

On y voit, en général, l'indice que, lorsque Moscou conclut des accords avec d'autres pays, c'est surtout pour travailler plus commodément et plus sûrement à provoquer chez eux le désordre et à préparer la révolution.

Jusqu'à quel point, une telle déduction est-elle fondée? On ne sait, mais l'accord anglo-russe paraît plus que jamais bien compromis.

D'autant que c'est le promoteur même de cet accord, M. Mac Donald, qui a dû dénoncer les faits et gestes de Moscou.

Maintenant, à quel mobile obéit le Premier Travailliste en faisant ces sensationnelles révélations? On ne le discerne pas. Mais peut-être a-t-il voulu préparer une rupture avec Moscou, en présence de l'opposition quasi générale rencontrée en Grande-Bretagne par l'accord anglo-russe.

La perspective de l'émission prochaine d'un emprunt de 4 milliards ne laisse pas, d'exercer une influence fâcheuse sur le crédit financier de la France.

On peut s'en rendre compte par le fléchissement sensible de toutes les rentes françaises: ainsi, dans la seule journée de jeudi, le 3 0/0 est tombé de 51 fr. 20 à 50, et le 6 0/0 de 77.35 à 75.60.

Plus que de longs commentaires, de tels chiffres nous instruisent de l'inquiétude de l'opinion.

Certes, on comprendrait le recours à l'emprunt pour achever les réparations en présence des défaillances de l'Allemagne.

Mais ce qui heurte l'opinion c'est que l'emprunt projeté soit destiné, au moins en partie, à assurer l'équilibre du budget.

D'autant que, quoi qu'on prétende, le budget n'a pas cessé de se présenter fort bien.

Les plus-values dans le recouvrement des impôts ont atteint un total inespéré.

La balance de nos échanges commerciaux est nettement favorable.

Le franc lui-même, aux tout premiers jours de mai, avait victorieusement remonté le courant.

Bref, la situation financière semblait en bonne voie d'assainissement...

Or, contrairement, à ce qu'il était permis de présumer, c'est l'inverse qui se produit.

Non seulement, le franc a repris sa marche incessante de dévalorisation, mais voici que les fonds publics à leur tour baissent terriblement.

L'annonce d'un nouvel emprunt n'est pas faite pour rétablir la situation.

La vérité, c'est qu'il n'y avait qu'un remède en présence des nouvelles charges dont le budget se trouve grevé: les économies. Or, les économies, on veut bien en annoncer, mais dans l'avenir, dans le lointain, bref sans en réaliser jamais.

Au total, l'annonce d'un emprunt destiné en partie à boucler le budget a eu ce double effet: d'abord de porter atteinte au crédit de la France, ensuite de déconsidérer par avance l'emprunt lui-même qu'on songe à émettre...

M. D.

## INFORMATIONS

### En Allemagne

Une armée digne de la puissance allemande

M. Gessler, ministre de la Reichswehr, a fait une conférence sur l'armée allemande. Il a déclaré notamment:

« La Reichswehr, telle qu'elle est aujourd'hui, se justifie pleinement. De deux choses l'une: ou bien les autres puissances se décideront à exécuter le traité de Versailles, qui considère le désarmement de l'Allemagne comme le prélude du désarmement général, ou bien un changement dans la situation politique de l'empire nous permettra d'organiser notre armée d'une manière correspondant à notre situation internationale et géographique. Dans l'un comme dans l'autre cas, la Reichswehr doit être maintenue, car elle seule incarne les facultés militaires de notre peuple. »

### Les soviets n'ont pas renoncé à bolcheviser la Chine

Trotsky, commissaire à la guerre, a quitté le Caucase pour la frontière chinoise, où il prendra le commandement des troupes soviétiques qui y sont concentrées.

La 3<sup>e</sup> Internationale annonce qu'une propagande intense, jointe à une menace militaire des Soviets, contribuerait à jeter dans les bras des bolcheviks une grande partie de la Chine.

50.000 hommes de l'armée de Trotsky, sous les ordres de Trotsky, ont été dépêchés à la frontière.

### Un prêt anglo-américain à la Russie

Un message de Moscou signifié que cinq banques britanniques et américaines ont accordé à la Russie un prêt à court terme de dix millions de roubles-or.

### Les exportations de blé russe

Selon les prévisions du commissariat de l'Agriculture russe, 55 millions de pouds de blé seront exportés cette année, laissant pour 1925 un excédent de 156 millions de pouds.

### Un emprunt russe en France (?)

Au sujet du rapprochement franco-soviétique, les *Izvestia* écrivent: Le moment actuel est particulièrement favorable à un accord solide et sérieux, étant donné les événements qui se déroulent autour du traité anglo-soviétique.

La France est intéressée, peut-être même plus que l'Angleterre, à la reconstitution économique russe, et elle ne craint pas notre consolidation politique. Aussi est-il très possible que, malgré les plus fortes réclamations formulées par la France, les négociations aillent plus facilement et plus rapidement qu'avec l'Angleterre. La France ayant hésité plusieurs années, s'est mise dans une posture désavantageuse, mais ac-

tuellement, profitant de la crise parlementaire anglaise, elle peut, jus qu'à un certain point, compenser sa carence en octroyant la première un emprunt à la Russie pour contribuer à son relèvement économique.

### Le représentant de la Yougo-Slavie devra quitter Constantinople

La Yougo-Slavie n'ayant pas signé le traité de Lausanne, le gouvernement turc vient de signifier au représentant de la Yougo-Slavie qu'il avait à quitter Constantinople.

### Pour les Etats-Unis d'Europe

Le promoteur du pan-européanisme, le comte Koudenhov Kalergi, exprime dans la *Gazette de Voss* sa satisfaction de l'adhésion de M. Herriot à l'idée des Etats-Unis d'Europe.

Si la France et l'Allemagne le veulent, écrit-il, la pan-Europe deviendra une réalité. La France est consentante. Il dépend donc de l'Allemagne que l'Europe vive ou soit anéantie.

### En Chine

Des renseignements parvenus de diverses sources confirment la fuite de Ou Pei Fou qui se serait embarqué à Chi Wan-Tao à bord d'un navire italien.

On mande de Pékin que les troupes de Ou Pei Fou ont attaqué sur le front de Changhaï-Kwan, dans l'intention de tourner le flanc droit de l'armée mandchoue. Les troupes du général en fuite semblent ignorer les événements de Pékin, et leur moral est, paraît-il, excellent.

### En Amérique sèche

Les agents américains de la prohibition viennent de découvrir une association de contrebandiers qui se servait d'un aéroplane pour écouler en Floride les boissons alcooliques venant de Cuba.

Dix personnes ont été arrêtées. Elles auraient réalisé un bénéfice d'un million de dollars au cours de l'année dernière.

### Le groupe américain Morgan prête à la France 3 milliards de francs

On déclare dans les milieux financiers autorisés que le ministre des finances a signé samedi avec le groupe Morgan l'acceptation d'un prêt de trois milliards de francs, dont une partie servira à rembourser les avances de la Banque de France.

L'opération se fera en deux tranches, dont la première sera émise en Amérique au début du mois prochain.

### Au Maroc espagnol

Dans la zone occidentale du Rif, les opérations d'évacuation se poursuivent normalement. Diverses positions ont été ravitaillées. Les douars des Beni-Gerfet ont été incendiés et razzés. La population s'est enfuie.

Les pertes espagnoles continuent à être peu élevées.

### LES ELECTIONS ANGLAISES

Les pronostics  
L'« Observer » donne les pronostics suivants quant à l'issue des élections:  
Libéraux, environ 100 sièges; travaillistes, environ 200; unionistes, le reste, soit environ 300 sièges.

### Le découragement chez les travaillistes

Bien qu'au quartier général travailliste, on compte, dit-on, sur un gain d'environ 35 sièges, certains agents du parti avouent qu'ils s'attendent à tout et ne seraient pas surpris si le parti ne faisait que garder la même représentation.

Les partisans du premier ministre britannique montreraient quelques signes de découragement. Les auditeurs de M. Mac Donald n'accueillent plus ses discours avec l'enthousiasme du début.

### Les scènes de violence continuent

De nouveaux incidents sont encore enregistrés. Un candidat con-

servateur a été tellement malmené au cours d'une bousculade qu'il a été obligé de s'aliter pour quelques jours, avec un bras tordu et des contusions sur tout le corps.

Ailleurs, une femme a reçu au bras un coup destiné à un des organisateurs de la réunion.

Un des assaillants du candidat travailliste de Greenock, qui avait été frappé à coups de pied, a été condamné à 60 jours de prison.

### La situation aux Indes inspire de l'inquiétude à Londres

Pour la première fois, on remarque à Londres, une certaine anxiété à la suite des derniers événements aux Indes, où lord Reading, pour maintenir l'ordre, a été obligé de procéder à des arrestations en masse.

### L'EMPRUNT DE 4 MILLARDS

On sait que le ministre des finances projetait d'émettre un emprunt de 4 milliards, pour les besoins de la Trésorerie.

Le gouvernement n'aura pas besoin de recourir à l'autorisation du Parlement pour réaliser cette opération financière. L'autorisation résulte d'une disposition législative, votée sous la précédente législature.

La loi du 28 décembre 1923, que la Chambre antérieure avait votée pour autoriser la perception des impôts en 1924, contient en effet, un article 3, ainsi conçu: « Le ministre des finances est autorisé à émettre en 1924, pour le service de la Trésorerie, et jusqu'à concurrence de treize milliards de francs, soit quatre milliards au titre du budget général, et neuf milliards au titre du budget spécial des dépenses recouvrables, des bons du Trésor et des obligations à court terme, payables à une échéance qui ne pourra dépasser dix années. »

C'est en usant de la faculté que lui donne cet article de loi, qui n'a pas été jusqu'ici mis à profit, que M. Clémentel va émettre l'emprunt en question.

L'émission se fera en bons de 100 francs, remboursables en dix ans à 150 francs.

Les bons appelés au remboursement seront désignés par un tirage au sort, qui commencera à l'expiration de la cinquième année, et se répartira sur les cinq dernières années.

La date de l'émission est fixée au 10 novembre prochain.

### La rentrée des Chambres

Le « Journal Officiel » a publié dimanche matin le décret convoquant pour le 4 novembre le Sénat et la Chambre des députés en session extraordinaire.

### Chez les communistes

Un meeting antimilitariste organisé par les jeunes communistes de la Seine a apporté la révélation d'une nouvelle tactique révolutionnaire.

Jadis, la formule antimilitariste était: « Crosse en l'air, rompons les rangs! »

La méthode est changée. M. Vaillant-Couturier, député communiste de la Seine, a fait aux jeunes conscrits un cours « sur la révolution au moyen de l'armée et des engins d'attaque perfectionnés »:

« Demain, a-t-il dit, vous serez les soldats de la bourgeoisie, des fonctionnaires militaires pour quelques mois. Apprenez bien le fonctionnement des tanks, camions automobiles, avions et mitrailleuses, et quand sonnera l'heure de la révolution sociale, nous ferons appel à vos qualités techniques pour former la grande vague d'assaut de l'armée rouge. »

### Tirages financiers

du 22 octobre  
COMMUNALES 1912  
(Tirage du 22 octobre 1924)  
Le numéro 1.099.088 est remboursé par 100.000 fr.  
Le numéro 238.538 est remboursé par 10.000 fr.  
Douze numéros sont remboursés chacun par 1.000 fr.  
Cent numéros sont remboursés chacun par 500 fr.

## CHRONIQUE LOCALE

### A nos Lecteurs

Nos Ateliers étant fermés le jour de la Toussaint, le « JOURNAL DU LOT » ne paraîtra ni jeudi, ni samedi prochains, mais exceptionnellement vendredi soir 30 octobre.

### Habitations à bon marché

Arriverons-nous à temps? Récemment s'est tenue, à Paris, une conférence entre MM. Herriot, Godart, Clémentel, Loucheur et Bovier-Lapierre pour étudier un projet gouvernemental de construction d'habitations à bon marché.

Actuellement, dit-on au ministère du Travail, le projet n'est pas encore complètement au point et d'autres conférences auront lieu incessamment à ce sujet. Toutefois, on affirme que d'ores et déjà les départements ministériels intéressés sont pleinement d'accord pour donner à la politique de l'habitation à bon marché, dès l'année prochaine, tous les crédits qui seront nécessaires.

Les premiers crédits qui s'élèveront vraisemblablement à plusieurs centaines de millions seront répartis entre les offices départementaux d'une part et les sociétés de crédits immobiliers, d'autre part.

Ainsi, le gouvernement songe à fournir à très brève échéance, un gros effort en faveur des habitations ouvrières à bon marché.

Dès l'an prochain, de nouveaux et importants crédits seront mis à la disposition des offices départementaux et des sociétés de crédits immobiliers.

Saurons-nous, dans le Lot, profiter de l'occasion qui va être offerte? Depuis de longues années, on s'occupe, ou plutôt on « parle » de la question; mais il ne semble pas qu'elle fasse de grands progrès.

Pourtant, nous savons que nombreux, très nombreux sont ceux qui voudraient, à Cahors, bénéficier des avantages de la loi sur les habitations à bon marché.

Sont-ils condamnés à être à jamais déçus dans leurs espoirs? Il y a deux ans faut-il le rappeler, une initiative avait été prise à Cahors, qui d'emblée avait recueilli les suffrages des « intéressés ».

On sait comment elle échoua. Depuis lors, nombre d'ouvriers attendent avec impatience qu'on les aide à réaliser leur rêve de bien-être, d'hygiène, de salubrité.

Or, voici que, grâce aux intentions gouvernementales, une occasion va s'offrir bientôt de leur fournir les moyens indispensables.

D'ici là, saura-t-on dans le Lot, à Cahors en particulier, s'organiser pour faire le nécessaire, tout le nécessaire?

Arriverons-nous à temps, ou bien une fois de plus laisserons-nous épuiser tous les crédits disponibles sans obtenir notre part?

M. D.

## TAXES NOUVELLES!

Il faut des sous à l'Etat, beaucoup de sous pour faire face aux nécessités budgétaires. Et pour trouver tous ces sous, la Commission des finances est perplexe.

Elle ne peut pas, évidemment, créer que les impôts actuels seront doublés, triplés, quadruplés. Il y a une limite, même en matière d'impôts, bien que ceux-ci aient subi depuis quelques années une hausse plus qu'anormale.

Aussi bien, la Commission des finances a décidé de créer de nouvelles ressources.

Elle va supprimer des postes de magistrats dans les cours d'appel. Nul ne l'en blâmera.

Et puis, elle va augmenter le taux des amendes pénales. Ça, c'est juste. Tant pis pour les délinquants.

Il est de fait qu'un citoyen qui a contrevenu aux lois, doit payer une amende proportionnée au délit.

Dans quelle proportion peut être relevé le taux de cette amende?

De l'avis des piétons dont nous sommes, il est certain qu'un chauffeur, qu'un cycliste qui marchent à des vitesses vertigineuses, qui refusent d'allumer leurs lanternes, la nuit, ne sont pas assez frappés.

De très fortes amendes, voilà un bon remède pour les rappeler au respect des règlements, des lois et pour assurer la sécurité des piétons.

Les amendes pour délits de chasse, de pêche, et autres, peuvent être augmentées. Oui, tant pis pour les délinquants.

Mais dans le projet gouvernemental, parmi les sources nouvelles de recettes destinées à combler le déficit, une taxe est prévue... sur les palmes académiques!

L'impôt sur cette distinction honorifique sera accueilli sans murmure par tous ceux qui n'arborescent pas à la boutonnière, un ruban violet.

Mais les citoyens qui ont cette distinction vont trouver la décision gouvernementale plutôt saumâtre.

A la vérité, ils auront tort, car ils doivent savoir ce que cette palme, leur a coûté de démarches, de sollicitations, et parfois de petits cadeaux, pour l'obtenir!

C'est un hochet, et dam! les hochets n'ont pas de prix.

Le relèvement du taux des amendes ne touchera que les délinquants, et la taxe sur les palmes académiques que ceux qui solliciteront les palmes.

Mais voilà : alors qu'il y aura toujours des délinquants, est-ce que le nombre des amateurs de hochets ne pourrait pas diminuer dans des proportions fantastiques?

Dans ces conditions, les palmes resteraient pour compte aux ministres distributeurs! Et ce serait une révolution dans les mœurs électorales, car comment récompenser les électeurs?

Il y a bien le mérite agricole; mais si la Commission des finances est logique, elle doit, également, établir une taxe sur le « poireau », qui, comme les palmes, est réservé aux électeurs, amis des élus.

Eh bien, si une taxe est établie sur ces distinctions honorifiques — taxe annuelle évidemment — nous parions que ce seront les élus qui en pâtiront le plus, parce que les décorés leur diront : « Oui, nous acceptons la distinction, mais à la condition que vous payiez la taxe! »

C'est la révolution dans les mœurs électorales, car la promesse de faire accorder des hochets aux candidats vaut de nombreux bulletins de vote!

Mais la Commission des finances n'a pas à s'arrêter de pareilles considérations. Il lui faut de l'argent, il faut qu'elle en trouve. Un filon se présente : elle n'a qu'à l'exploiter. La vanité humaine est telle qu'elle peut bien essayer de tirer profit des boutonnières enrubannées aux couleurs violettes!

Si ça réussit, elle ramassera des sous, si ça rate, elle en sera quitte pour supprimer la taxe!

LOUIS BONNET.

## Pour la natalité!

Depuis quelques années, en France, il est fait par divers groupements une active propagande pour encourager la natalité, propagande qui a trouvé un écho près du Gouvernement, puisque les Chambres ont voté une loi dite « d'assistance aux femmes en couches », et qui attribue aux intéressées une petite aide pécuniaire qui, bien que pas très importante, rend moralement et matériellement de réels services à beaucoup de jeunes ménages ouvriers et employés, dont les premiers débuts sont surtout par ces temps de vie chère assez pénibles et d'autant plus dignes d'intérêt quand arrive la naissance d'un nouveau-né.

Donc, en vertu de la loi mentionnée ci-dessus, ces jeunes ménages font généralement une demande pour bénéficier des avantages accordés par ladite loi. Mais, hélas, le plus souvent une déception les attend et un refus vient leur montrer que l'encouragement pour la natalité n'est encore qu'un vain mot.

En effet, si le demandeur accuse un salaire de 500 à 600 francs, (salaire mensuel très moyen aujourd'hui) même qu'il soit prêt d'être papa pour la 2<sup>e</sup> fois, il lui est répondu que les ressources du ménage sont avec ces sommes suffisantes pour élever 2 enfants, et que dans ces conditions, le demandeur ne remplit pas les conditions susceptibles de lui faire accorder les avantages prévus par la loi.

Il faudrait donc savoir si c'est bien ce qu'a voulu le législateur; nous ne le pensons pas.

Il est vrai qu'il aurait pu, aussi bien, fixer le chiffre limite du salaire, à partir duquel l'indemnité doit être refusée aux femmes en couches.

Est-ce que ce n'est pas selon la « tête » du père, qu'on accorde ou qu'on refuse cette indemnité?

L. B.

## Armée

M. Duprat de la Roquette, colonel du 153<sup>e</sup> d'infanterie, est nommé colonel au 9<sup>e</sup> d'infanterie (réserve).

## Devancements d'appel

L'Officiel du 25 octobre indique que le 9<sup>e</sup> d'infanterie peut recevoir 21 engagés par devancement d'appel.

## Les futurs impôts

Nous recevons avec plaisir d'insérer le compte rendu d'une réunion qui a eu lieu dans un chef-lieu de canton du Lot (réunion qui se répètera à coup sûr!). Cette réunion provoquée par un agent du fisc, avait pour objet d'obtenir le concours des élus de l'endroit pour l'augmentation — et quelle augmentation! — des impôts à payer par les propriétés bâties et non bâties.

Les protestations ont été nombreuses et il faut bien reconnaître qu'elles sont justifiées.

Il faut de l'argent, c'est entendu. Mais pourquoi avoir promis des dégrèvements alors qu'on en vient à prévoir une augmentation de 100 pour 100 des impôts actuels?...

Pourquoi surtout ne pas commencer par la mesure qui s'impose : faire des économies? Et que d'économies on pourrait faire dans les budgets actuels si nos dirigeants avaient le courage de mettre le fer rouge dans la plaie!...

En tout cas qu'on se méfie de la « réaction brutale » de la campagne, si on prétend égorger le contribuable!!!

## Lycée Gambetta

M. Blancassagne, ancien élève du lycée Gambetta, répétiteur au lycée de Toulouse, licencié ès-lettres, est chargé de la suppléance de la chaire de 6<sup>e</sup>, en remplacement de M. Imbert, précédemment nommé, appelé à une autre résidence.

Nous croyons savoir que, faute de désignation d'un titulaire pour la chaire de 4<sup>e</sup>, l'administration locale a fait appel au concours dévoué de deux professeurs et d'un ancien professeur du lycée Gambetta, pour assurer d'une manière satisfaisante l'enseignement littéraire en 4<sup>e</sup>.

Ainsi, depuis lundi le service est enfin normalement assuré dans toutes les classes.

## Enseignement Primaire Supérieur

Un congé d'un an, à dater du 1<sup>er</sup> octobre 1924, est accordé, sur sa demande, pour convenances personnelles, à Mlle Cabrignac, institutrice adjointe à l'Ecole primaire supérieure de Montcuq.

## Enseignement primaire

Le conseil départemental de l'enseignement primaire, a distribué la somme de 1.035 fr., accordée par le ministère aux bibliothèques scolaires du département, par parties égales, aux écoles suivantes :

Luzech (école de filles), Mercuès, Saint-Paul-Labouffie, Bach, Valprieux, Montcabrier, Lherm, Gramat (école de garçons), Labathude, Capdenac, Le Bourg, Terrou, Saint-Jean-la-Gineste, Les Arques (école de garçons), Fajolles (école de garçons), Pomarède, Lunegardes, Milhae, Estal (école de garçons), Lamothe-Fénelon (école de garçons).

Le conseil propose de distribuer une somme de 1.035 fr., accordée par le ministère, pour achat de matériel, aux écoles suivantes :

Castelnaud (école de garçons), Meunmont, Lauzès (école de garçons), Vi dailiac (école de garçons), Saint-Cyprien (école de garçons), Douelle (école de filles), Planioles, Grèzes, Aynac, Carayrac, Prendéignes, St-Médard-de-Presque, Brengues, Marminiac, Souillac, Lanzae, Frayssinet-le-Gélat, Ginouillac, Martel et Saint-Michel-de-Bannières.

Le conseil propose de répartir une somme de 2.400 fr., réservée par le ministère aux caisses scolaires du département, entre les écoles de :

Cahors, Prayssac, Saint-Vincent-Rive-d'Oit, Soturac, Belfort, Fontaines, Montdourmer, Saint-Martin-de-Vers, Sabadel-Lauzès, Promilhannes, Saint-Cyprien, Lascabanes, Saint-Martin-le-Redon, Vire, Marouix, Touzac, Grèzels, Felzins, Gramat, Saint-Maurice, Cuzac, Le Bourg, Marcilhac, Autoire, Gréalou, Pradines, Thémines, Saint-Jean-Lespinasse, Loubressac, Fourmagnac, Gourdon, Martel, Lanzae, Anglars-Nozac, Loupiac, Rouffilhac, Milhae, Pinsac, Les Arques, Cazals, Frayssinet-le-Gélat, Cassagnes et Saint-Denis-Martel.

Un Poste d'adjointe à l'école primaire des filles de Souillac est vacant.

Adresser les demandes d'urgences, à M. l'Inspecteur d'académie.

## Poudres de chasse

Mme veuve Maleville est nommée débitante de poudres de chasse dans la commune de Gourdon.

## En l'honneur du professeur Lacassagne

Sur l'initiative de M. de Monzie, Maire de Cahors, Sénateur du Lot, le Syndicat des Médecins du Lot constitue un Comité d'organisation en vue de l'érection d'un monument à notre compatriote M. le Docteur Lacassagne, Professeur de médecine légale à la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de Lyon, originaire de Cahors.

Le Syndicat des Médecins du Lot a tenu à associer à cette manifestation les personnalités judiciaires, scientifiques et médicales en raison de la contribution apportée par notre distingué compatriote, aux progrès de la médecine légale.

Une réunion aura lieu à la Mairie de Cahors, sous la présidence de M.

de Monzie, le dimanche 2 novembre 1924 à 10 heures du matin.

M. de Monzie, Sénateur du Lot ayant offert à M. Herriot, Président du Conseil, Maire de Lyon, la Présidence d'honneur du Comité de patronage national vient de recevoir la réponse suivante.

Paris, le 23 Octobre 1924.

Monsieur le Président,

Vous avez bien voulu offrir au Président du Conseil la présidence d'honneur du Comité qui s'est formé à Cahors pour honorer la mémoire du professeur Lacassagne.

Je suis heureux de vous faire connaître que le Président du Conseil accepte avec plaisir de présider ce Comité.

Vous voudrez agréer, mon cher Président, l'assurance de ma haute considération.

Le Secrétaire Général de la Présidence du Conseil des Ministres.

## Génie rural

Monsieur de Monzie, Sénateur, vient de recevoir la lettre suivante :

Monsieur le Sénateur, Vous avez appelé mon attention sur l'intérêt qu'il y aurait à ce qu'un Ingénieur du Génie Rural fût mis à la disposition de l'Ingénieur en Chef de la circonscription de Bordeaux pour être spécialement chargé de l'étude des affaires intéressant le département du Lot.

J'ai l'honneur de vous informer que j'espère pouvoir affecter à Bordeaux un nouvel Ingénieur-Adjoint, au début de l'année prochaine, en vue de permettre à M. Ferron d'assurer le bon fonctionnement du Service dans sa circonscription.

Veillez agréer, etc., etc., etc.

Le Ministre de l'Agriculture.

## Attention à vos chiens!

Chasseurs, attention à vos chiens : on nous signale que quand les chiens présentent quelques qualités pour traquer le gibier, certaines personnes ne se gênent pas pour les emmener.

On cite le cas d'un chien blanc avec tache marron qui, lundi à 2 heures a disparu place Rousseau.

Les vols de chiens sont nombreux, dit-on : mais gare au chapeard qui se fera prendre. Plusieurs plaintes sont déposées à la police.

L. B.

## Obsèques

Dimanche, à 4 heures, ont été célébrées, au milieu d'une nombreuse assistance, les obsèques de Mme Murat, mère de l'industriel bien connu de la rue des Cadourques, veuve de M. Murat, ancien conseiller municipal de Cahors.

Nous adressons à MM. Albert et Charles Murat, Mme et M. Bouzou, chef de bataillon au 9<sup>e</sup> d'infanterie, nos bien vives condoléances.

## Bibliothèque populaire

Voici la liste des livres qui ont été mis en service depuis le dimanche 26 octobre 1924 :

- 1081 - Nicolas Sokoloff : Enquête judiciaire sur l'assassinat de la Famille Impériale.
- 1186 - Olivier Brante : L'Apré tour.
- 1188 - Paul Renaudin : La paix du soir.
- 1198 - René Bazin : Le conte du Triplet.
- 1205 - Jeanne Galzy : La Femme chez les Garçons.
- 1211 - J. Jollinon : Le Valet de Gloire.
- 1218 - Jean Renaud : La Jeunesse de Prosper Bourrasset.
- 1226 - Martin Chautier : Patrice ou l'Indifférent.
- 1228 - Paule Rognier : La Vivante Paix.
- 1230 - Antoine Redier : La Guerre des Femmes.
- 3888 - Rudyard Kipling : Le Second livre de la Jungle.
- 1233 - Zavoie : Poutnick le Proscrit.
- 1238 - M.-A. Leblond : Ulysse Caïfre.
- 1241 - Marcel Berger : Histoire de Quinze hommes.
- 1248 - E. Raynaud : Souvenirs de police.
- 1250 - H. Ardel : L'Élé de Guilleumette.
- 1263 - Mon Cousin Guy.
- 1266 - Il faut marier Jean.
- 1276 - Réve Blanc.
- 1277 - L'Absence.
- 1279 - René Del.
- 1285 - Un Conte Bleu.
- 1286 - L'Étreinte du passé.
- 1282 - G. de la Fouchardière : L'affaire Peau de Balle.
- 1294 - Bouif. Le Crime du
- 1296 - La Résurrection du Bouif.
- 1304 - Louis Hémon : Colin-Maillard.
- 1315 - P. Dominique : N.-D. de la Sagesse.
- 1319 - E. Estaurin : Le Labyrinthe.
- 1322 - P. Courtois : L'amour enseveli.
- 1324 - Lichtenbecker : Poupette, fille d'Annam.
- 1330 - H. Domelier : Au G. Q. G. allemand.
- 1332 - G. Doche : Suzanne Dupré, institutrice.
- 1339 - A. Dechamp : Le député Brimborion.
- 1349 - R. Johannet : Eloge du Bourgeois français.
- 1359 - L. Descaves : L'hironde dans le toit.

## Société des Etudes du Lot

Séance du 6 octobre 1924

Présidence de M. le Chanoine ALBE. Sont présents : MM. Decoucy, Chaussade, Gobé, Rigaudières, Bonnefous, Sol, Garnier, Goucerol, Daynard, Teyssonnières, Guilhaumon, chanoine Albe, Bergon.

M. le chanoine Albe remercie la Compagnie de l'honneur qui lui a été fait et des marques de sympathie, qui lui ont été données à l'occasion de sa récente maladie.

Il salue la mémoire de MM. Girma et Daynard, et annonce à la Compagnie le décès de notre savant confrère, M. l'abbé Lacoste, curé d'Anglars, qui avait fait un recueil des vieilles chansons quercynaises avec la musique et une intéressante étymologie des noms de lieux du Quercy.

M. Bastide, professeur agrégé de philosophie au Lycée de Cahors, est présenté comme membre résidant par MM. Gobé et Guilhaumon.

M. l'abbé Sol offre en hommage un livre de M. l'abbé Sabrié, « L'abbé Léon Blanc, amonieur bénevoles du 7<sup>e</sup> d'infanterie. »

M. Daynard dépose le discours prononcé sur la tombe de son vénéral frère par M. le D<sup>r</sup> Bergognoux au nom de la Société.

M. le chanoine Albe adresse les félicitations de la compagnie à MM. Fourgous et l'abbé Taillefer, nommés officiers de l'Instruction publique.

M. Gobé donne lecture d'une intéressante étude de M. Gaignebet fils, sur « Le Causse de Martel », étude de géographie humaine et physique, qui lui a valu le diplôme d'études supérieures.

## L'énergie électrique dans les campagnes

Dans un but de vulgarisation agricole, la Compagnie du Chemin de fer de Paris à Orléans avait organisé, dans un stand, à l'occasion de la Foire Exposition de Tulle (novembre 1923), une démonstration pratique des diverses applications de l'électricité à l'Agriculture.

Sous les auspices de la Municipalité, et de la Chambre de Commerce, une Conférence fut faite sur le sujet, par M. H. Champigny, Directeur des Coopératives Agricoles d'Electricité de l'Oise, dans laquelle on trouve tous les renseignements utiles concernant la création des Coopératives d'Electricité à l'exemple de celles de l'Oise.

Cette conférence vient d'être publiée par les soins des Services Commerciaux de la Cie d'Orléans en un brochure in-8 raisin (56 pages, 23 figures) mise gracieusement à la disposition des Offices, Sociétés et Syndicats Agricoles qui en feront la demande (Service Agricole P. O., 1 Place Valhubert, Paris).

## Congrès national de l'Étang

Les comptes rendus du 2<sup>e</sup> Congrès National de l'Étang viennent de paraître en une brochure in-8<sup>e</sup> raisin de 176 pages (36 figures). Ce Congrès avait été organisé en février dernier sous le haut patronage de M. le Ministre de l'Agriculture, par les Services Commerciaux de la Compagnie d'Orléans, en collaboration avec le ministère de l'Agriculture et l'Union Nationale des Syndicats de l'Étang. Il avait pour but de favoriser le développement de la pisciculture d'étang par l'élevage national de races précoces à grand rendement.

On trouvera dans cette publication les rapports d'éminents savants et techniciens, ainsi que les discussions relatives aux conditions d'élevage et de vente du poisson.

Cette publication est en vente au siège de l'Union Nationale des Syndicats de l'Étang, 3, rue de la République, à Orléans.

## A propos des mutilés du cerveau

L'attention a été récemment attirée sur l'infortune des blessés nerveux de la guerre, trépanés ou commotionnés, auxquels les réparations de la loi du 31 mars 1919 n'offrent trop souvent que d'insuffisantes compensations.

L'assistance aux blessés nerveux de la guerre, œuvre reconnue d'utilité publique, rappelle que depuis 1917 elle reçoit tous les trépanés, commotionnés, confus de guerre à son dispensaire, 35, Avenue de Saint-Ouen, Paris, elle les soigne et les secourt.

Elle les accueille dans ses maisons de retraite d'Arnouville-Gonesse où ils trouvent un refuge agréable et des occupations saines qui apportent des diversions salutaires à leur inquiétude.

Tous les blessés nerveux de la guerre peuvent être renseignés sur ces institutions, soit par l'Office National des Mutilés, soit par les Comités départementaux, soit en s'adressant au siège social de l'Assistance aux blessés nerveux de la guerre, 35, Avenue de Saint-Ouen, Paris, XVII<sup>e</sup>.

## Les miroirs rétroviseurs

« Aux termes du § 5 de l'art. 22 du décret du 31 décembre 1922, « tout véhicule automobile servant de transport des marchandises et dont le poids en charge dépasse 5,000 kilogrammes, doit être muni d'un appareil rétroviseur disposé de telle manière que le conducteur puisse apercevoir de sa place, tout autre véhicule susceptible de le « dépasser. »

D'autre part, le § 6 du même article dispose que le délai d'application de ces prescriptions aux véhicules en service lors de la promulgation du décret du 31 décembre est fixé par l'art. 60 du même règlement qui spécifie que, pour les véhicules dont il s'agit, les dits appareils seront obligatoires à la date du 1<sup>er</sup> juin 1924.

En conséquence, tous les véhicules servant au transport des marchandises, et dont le poids en charge dépasse 3,000 kilogrammes, doivent toujours être munis de miroirs rétroviseurs, ceux en service au 6 janvier 1923, depuis le 1<sup>er</sup> juin et tous les autres depuis leur mise en service.

Faute par eux de se conformer à ces prescriptions les conducteurs de ces véhicules seront passibles de poursuites judiciaires et le propriétaire sera mis en demeure de faire procéder à l'installation de ce dispositif et préalablement avant toute nouvelle sortie de son véhicule.

Pour assurer l'efficacité de cette mise en demeure, l'agent verbalisateur exigera du conducteur la remise du récépissé de déclaration (carte grise) et sans lequel aucun véhicule automobile ne doit circuler; ce récépissé sera transmis à la Préfecture, et il ne sera restitué à son propriétaire qu'au vu d'une justification établissant que le véhicule

a été muni du dispositif de sécurité prescrit.

A l'avenir, les récépissés de déclaration (carte grise) prévus par les art. 28 et 30 du décret du 31 décembre 1922 ne seront délivrés aux propriétaires de véhicules de poids lourds qu'après production des mêmes justifications.

## Création d'un Cours complémentaire

Par arrêté ministériel, en date du 27 octobre courant, M. le Ministre de l'É. P. a approuvé la délibération du Conseil départemental de l'Enseignement primaire portant création d'un cours complémentaire à deux classes à l'Ecole de la Place Thiers à Cahors (6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> emplois d'adjoints).

Ce cours fonctionnera dans des locaux du lycée de jeunes filles de la ville dès la rentrée des congés de la Toussaint.

Les inscriptions des élèves seront reçues dès demain, par Mme la Directrice de l'Ecole de la Place Thiers.

## Concerts par T. S. F.

Mercredi prochain 29 octobre, à 18 heures, Mademoiselle Madeleine Millochau se fera entendre à la Tour Eiffel dans la Romance du Concerto de Lalo, Preghiera de Padre Martini et l'Aubade Provençale de Louis Couperin.

## Sur le choix d'une carrière pour jeunes gens

Beaucoup de bacheliers-mathématiciens sont très perplexes quant au choix d'une carrière. Mal renseignés sur les possibilités susceptibles de les intéresser, ils sont réduits à prendre la voie qu'ont suivie nombre de leurs aînés. Ils entrent dans les classes de mathématiques spéciales, en vue de préparer les concours d'admission aux Grandes Ecoles. Quelques élèves d'élite peuvent réussir en deux ans. Mais la majorité consacre, sans succès d'ailleurs, trois et même quatre ans à cette préparation, car les statistiques montrent que sur cinq candidats présentés, un seul est admis.

Et alors, que peuvent bien devenir les candidats malheureux qui n'ont fait chaque année que revoir le même enseignement théorique?

A un moment où le choix d'une carrière devient si difficile, nous croyons donc être utile aux familles en les informant que l'Ecole des Elèves-Officiers-mécaniciens de la Marine de l'Etat prépare une situation très intéressante.

Cette Ecole comme son nom l'indique, est destinée à former les Officiers-mécaniciens de la Marine de l'Etat. Elle est installée à Brest dans les mêmes locaux que l'Ecole Navale. La durée des études est de trois années. Les élèves sont promus aspirants-mécaniciens après une année d'études. Ils n'ont pas à payer de pension et ils reçoivent le solde de leur grade. A leur sortie de l'Ecole, ils sont nommés mécaniciens principaux de 3<sup>e</sup> classe; ils peuvent arriver ensuite aux grades de mécanicien en chef, mécanicien Inspecteur, mécanicien général, ce dernier grade correspondant à celui de Vice-amiral.

L'admission à l'Ecole des Elèves-Officiers-mécaniciens, s'effectue comme suit : chaque année, la moitié des places sont réservées aux Ingénieurs des Ecoles d'Arts-et-Métiers, et l'autre moitié est mise au concours.

Les épreuves du concours portent notamment sur les mathématiques, la physique et la chimie, la technologie de l'outillage des ateliers, le dessin industriel, atelier...

La possession du baccalauréat complet ou de la première partie du baccalauréat donne lieu à des majorations de points très appréciables.

C'est à ce concours que l'Institut Polytechnique de l'Ouest, de Nantes, prépare :

1<sup>o</sup>) Un an, les bacheliers-mathématiciens et les élèves ayant préparé le concours d'entrée dans les Ecoles d'Arts-et-Métiers;

2<sup>o</sup>) En deux ans, les élèves diplômés des Ecoles primaires supérieures ou professionnelles.

Ces quelques renseignements montrent l'intérêt qu'auraient beaucoup de jeunes gens désireux de se créer rapidement une situation active et très intéressante, à se diriger dans la voie qui vient de leur être signalée, d'autant plus qu'ils peuvent espérer obtenir un « Prêt d'honneur » pour leur permettre de se préparer au concours y conduisant.

## Accidents du travail

Un apprenti du dépôt du P.-O. de Cahors, Gaston Lapeyronie, 20 ans, demeurant rue Traversière-Donzette, était occupé à garnir l'appareil à soude autogène, lorsque en manipulant le récipient contenant le carburateur, celui-ci lui glissa des mains et lui tomba sur le pied droit provoquant une plaie contuse, qui nécessitera une incapacité temporaire de travail de dix jours.

Le nommé Louis Lescale, 37 ans, manoeuvre, a eu l'index de la main droite prise entre une pierre et une planche, et s'est fait une plaie contuse avec écorchement de la phalange. Cette blessure nécessitera un repos absolu de quinze jours.

## Cheval de retour

Le nommé Arthur Bessou qui fut condamné par le tribunal correctionnel de Cahors pour vols, était recherché par la gendarmerie.

Il y avait 10 mandats d'arrêt lancés contre lui et il était introuvable. Il vient d'être arrêté par la gendarmerie de Castelsarrasin.

## Bal de l'Alimentation

Les employés de l'Alimentation sont priés de bien vouloir se rendre, ce soir, mardi 28 octobre à 8 h. 1/2, au Café de la Promenade pour l'organisation du bal annuel.

## Société de pisciculture du Lot

Les membres de la Société de Pisciculture du Lot, sont priés de bien vouloir assister à la réunion générale qui aura lieu le jeudi 30 octobre courant, à 20 heures et demi précises dans une des salles de la Mairie.

## Ordre du jour :

1<sup>o</sup> Renouvellement du bail du cantonnement de pêche venant à expiration le 31 décembre 1924;

2<sup>o</sup> Location du cantonnement de Lacombe à Coty attribué à la Société;

3<sup>o</sup> Questions diverses.

La Commission.

## Arrestation

Les gendarmes de Cahors, en tournée à la gare, dimanche soir, vers 10 h. 1/2 rencontrèrent le nommé Carnaff Marcel-Auguste, né à Nantes, âgé de 35 ans, qui, en état d'ivresse, déambulait dans la cour de la gare.

Après interrogatoire les gendarmes constatèrent que Carnaff qui prétendait travailler sur la ligne Cahors-Moissac, était en état de vagabondage.

Mais Carnaff était porteur d'un panier en osier dont il ne put indiquer la provenance.

Il fut conduit à la gendarmerie; le panier fut ouvert et on constata qu'il contenait des livres classiques, sur Carnaff on trouva 2 carnets dont l'un contenait des gravures religieuses, souvenirs de première communion, et sur ces carnets était inscrit le nom d'une jeune fille Paulette A... Ecole Jeanne d'Arc, à Carcassonne.

En outre, Carnaff était revêtu d'un chandail de fillette.

Il ne put donner aucune explication, en raison de son état d'ivresse; et il fut enfermé au violon.

Lundi matin, interrogé à nouveau, Carnaff déclara avoir pris ce panier à la gare, où aussitôt une enquête fut faite.

Un employé de la gare, visitant les wagons du train qui part pour Libos, le matin, avait trouvé dans 2 compartiments de 2<sup>e</sup> classe, un paquet de livres, une serviette d'écolier, et une boîte à provisions.

Carnaff a reconnu avoir volé ces colis qu'il avait ouverts dans le wagon; mais il pensait trouver un autre butin que des livres.

Carnaff a déjà subi plusieurs condamnations pour vols. Il est même relégué.

Il a été écroué à la prison de Cahors.

## Propagande pour les engrais

Le Camion-Cinéma-Exposition des potasses d'Alsace a terminé sa tournée dans le Lot, par une dernière démonstration à Cahors, Maison de l'Agriculture.

Une conférence faite par M. Laparra, Ingénieur Agronome, sur l'emploi des engrais en général et des sels de potasse en particulier a été fort appréciée de l'auditoire.

Des projections cinématographiques ont été le complément heureux de cette causerie sur les engrais, puisqu'elle a permis de faire défiler sous les yeux des auditeurs l'extraction des sels bruts (sylvinites pauvres et sylvinites riches), leur transformation en sels raffinés (chlorure de potasse

# DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 20.

## La santé de M. de Max

La santé de M. de Max cause des inquiétudes. Le bulletin de ce matin 10 heures, dit que l'état est toujours alarmant, malgré une nuit calme.

## M. Herriot rentre à Paris

M. Herriot a quitté Lyon hier soir. Il est arrivé à Paris ce matin à 8 h. 30 par la gare de Lyon, où il a été reçu par MM. Chaumet, Israël, Naudin et Morain.

## Le général polonais Sikorski à Paris

Le général Sikorski, ministre de la défense nationale de Pologne, venant de Nice, est arrivé dans la matinée à Paris.

## En l'honneur des morts du P. L. M.

La Compagnie du P. L. M. fait construire dans le Hall de la gare de Lyon, à Paris, un monument en l'honneur de ses 7.000 employés morts à la guerre.

## Le Japon interviendrait en Chine (?)

Le Japon a concentré une division à Hiroshima pour intervenir éventuellement en Chine, s'il devenait nécessaire d'assurer la protection de ses nationaux.

## La lettre de Zinoviev

La presse allemande croit à l'authenticité de la lettre de Zinoviev. Les journaux communistes allemands font observer que la lettre a dû être écrite par l'organisation communiste internationale qui cherche à favoriser les mouvements révolutionnaires dans tous les pays.

## REMERCIEMENTS

Monsieur Albert MURAT, Industriel à Toulouse ; Madame Albert MURAT, née FRAISSE ; Monsieur Jean BOUZOU, Chef de bataillon au 9<sup>e</sup> d'Infanterie à Agen ; Madame Jean BOUZOU, née MURAT ; Mademoiselle Suzanne BOUZOU ; Monsieur Charles MURAT, Industriel à Cahors ; Madame Charles MURAT, née GUILOU ; Monsieur Henri MURAT ; Les Familles MURAT et DELEGHER remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

**Madame Eugénie MURAT**  
Née DELEGHER

## Une recette utile

Faites vous-mêmes un litre de bon vin fortifiant avec la Quintonine, il suffit de verser un flacon de Quintonine dans un litre de vin rouge pour obtenir instantanément le meilleur fortifiant pour tonifier le sang, les nerfs et les os, et pour guérir la faiblesse, la fatigue, le surmenage, l'épuisement, la lassitude, l'anémie et la neurasthénie. La Quintonine relève l'appétit, facilite la digestion et donne aux sangs pauvres la vitalité nécessaire pour devenir fort, robuste et résistants comme ceux qui respirent la santé. La Quintonine est un extrait concentré à base de quinquina, kola, coca, cacao, fer, glycogène, phosphate de chaux. Elle est cinq fois plus active que l'extrait de quinquina et d'un goût plus agréable. Le flacon dose pour faire un litre de vin fortifiant : 3 fr. Pharmacie Orliac à Cahors.

## LA PHOSPHIDE GARNAL

Médication iodotannique phosphatée Remplace l'Huile de Foie de Morue  
Prix du Flacon : 40 francs  
UN SEUL MODELE DE FLACON  
GRANDEUR UNIQUE  
En vente dans toutes les Pharmacies

cun changement dans la tenue de notre nécropole.

Nous voulons croire que nos conseillers municipaux s'occuperont de cet état des choses à la prochaine session de novembre.

L'entretien du cimetière incombe à la commune et des dépenses doivent être prévues pour le dit entretien.

## Dégagnac

Boîte aux lettres de la gare — L'administration des postes, pour satisfaire aux désirs du public, fit placer à la gare de Dégagnac, lorsque fut créé le courrier postal du bureau de Dégagnac à ladite gare, une boîte aux lettres mobile.

Au bout de quelques années, sans qu'on ait jamais su comment, cette boîte disparut, au grand préjudice des voyageurs et des nombreux habitants des villages voisins.

Sur les instances de la municipalité et aux frais de cette dernière, l'administration des postes fit installer, il y a à peine deux ans, une deuxième boîte, mais depuis une soixantaine de jours le public qui porte ses lettres à la gare est désagréablement surpris de ne plus y trouver de boîte aux lettres.

Nos renseignements nous permettent de dire que cette boîte n'a pas disparu, mais qu'elle n'est plus accrochée, on ne sait pourquoi, à la place qui lui est destinée. Pour la trouver, ce qui est parfois difficile, il faut la chercher dans l'étroit couloir qui sert de salle d'attente, parmi le péle-mêle des bagages et colis divers, où elle est habituellement et imprudemment abandonnée.

En signalant ce fait à la municipalité, nous les prions, au nom de tous les intéressés, de vouloir bien faire le nécessaire pour que cette situation ne se prolonge plus longtemps.

## Souillac

Obsèques. — Vendredi matin en lieu des obsèques de Mme Labernardie, institutrice à Souillac, décédée, mercredi matin, à l'âge de trente ans, dans des circonstances dramatiques, qui ont vivement touché la population, parmi laquelle cette maîtresse dévouée avait la plus grande sympathie. Le char funéraire était précédé des enfants des écoles, filles et garçons.

Au cimetière, M. Balagayrie, instituteur à Souillac, représentant Monsieur l'inspecteur, empêché, a adressé un émouvant adieu à la disparue.

Nous adressons aux familles Labernardie et Camperos, nos plus sincères condoléances.

## A VENDRE

Dans l'un des plus importants cantons de « LOT », un Fonds de Commerce de **PÂTISSERIE-CONFISERIE** anciennement créé et parfaitement achalandé. Très beau logement avec jardin. Long Bail.  
S'adresser à M. **DELLARD, Cab. Immobilier**, rue Joffre, à CAHORS, seul chargé de la vente.

## Ouverture d'un Grand Magasin

de Couronnes Mortuaires et Articles Funéraires  
**« AU SOUVENIR »**  
Place des Petites-Boucheries  
CAHORS  
Avant de faire votre choix pour la TOUSSAINT  
Venez voir « AU SOUVENIR »  
Entrée libre. Remise aux Sociétés, Syndicats, mutilés et collectes.

## A LOUER TOUTE L'ANNÉE

Petite Propriété  
d'agrément et de rapport  
Située à Trois Kilomètres de CAHORS  
S'adresser au bureau du journal

Les Actionnaires de la Société Minière du Sud-Ouest sont convoqués en Assemblée Générale le **Samedi 15 novembre 1924 à 9 h.** à CUZON.  
Approbation des Comptes ; Nominations de Commissaires ; Questions diverses.

## St-Félix

Accident. — M. G. M... de St-Félix, est tombé du haut d'un mur qu'il construisait et s'est blessé à une jambe. Cet accident entraînera une incapacité de travail de 15 jours environ.

## Lissac-et-Mouret

Après la fête. — Favorisée par un temps magnifique, notre fête a été très réussie. Le programme fut strictement exécuté et les feux d'artifice tirés habilement par M. Jules Monteil.

Les visiteurs et les invités étaient venus en grand nombre. Partout la gaieté, la cordialité ; danseurs et danseuses s'en sont donné à cœur joie, et chacun est reparti satisfait, emportant un bon souvenir de notre fête et de notre cité. Aux organisateurs tous nos remerciements.

## BRETENOUX-ELARS

(Excellente Affaire)  
**Belle MAISON** rapport  
Située près gare  
sera vendue **Tribunal Figeac**  
31 OCTOBRE, 14 HEURES

## Cajarc

Déléguée cantonale. — Mme Delsériès, institutrice en retraite, ancienne directrice de l'école publique de Cajarc, est nommée déléguée cantonale.

On ne pouvait faire un meilleur choix.

Le passé de dévouement aux écoles de Mme Delsériès est un sûr garant de la manière dont elle s'acquittera de ses nouvelles fonctions.

Nous adressons à Mme Delsériès, nos meilleures félicitations.

## Arrondissement de Gourdon

### Gourdon

Le pain. — Par arrêté de M. le Maire de Gourdon, le pain de consommation courante est porté à 1 fr. 30 le kilo à partir de samedi 25 octobre, dans l'étendue de toute la commune.

Aucune modification n'est apportée à l'arrêté précédent en ce qui concerne la tolérance de poids sur les pains de 1 kilo et de 500 grammes.

L'escroquerie à la commande. — Après les multiples genres d'escroqueries connus et dont nous avons eu à entretenir maintes fois nos lecteurs, en voici un, tout nouveau, qui montre à quel point l'esprit des malfaiteurs est fertile en expédients.

Le parquet de Gourdon vient d'être saisi d'une affaire d'escroquerie d'un genre tout nouveau, commise par un nommé Bamont, se disant courtier à Bergerac (Dordogne), qui pour se procurer facilement l'argent, offrait de faire une fourniture de grains à un client éloigné et ne lui expédiait ensuite qu'une petite quantité de la marchandise commandée : en général un sac sur vingt, trente ou cinquante.

Les feuilles d'expéditions étaient adressées au destinataire, mais après avoir été habilement majorées par l'expéditeur, qui demandait instamment à être payé sans délai, c'est-à-dire avant la réception de la marchandise envoyée.

Le truc réussissait presque toujours, en raison des bons prix offerts à sa clientèle.

Malheureusement pour notre escroc, des plaintes ne tardèrent pas à être portées contre lui.

Ces plaintes furent portées au parquet de Bergerac, qui en a saisi celui de Gourdon, plusieurs escroqueries ayant été commises dans notre région.

M. le Juge d'Instruction de notre ville a lancé un mandat d'arrêt contre le fuyard, mais très vraisemblablement c'est le parquet de Bergerac qui centralisera toutes les plaintes.

Comme on le voit, il est bon de se méfier et de se tenir en garde contre les agresseurs inconnus qui s'acharment à proposer des affaires trop avantageuses pour être honnêtes.

Marché. — Le marché du 25 octobre a été très important. Beaucoup de noix et de châtaignes.

Les noix ont valu 140 à 135 fr. le sac de 90 litres ; les châtaignes, 18 à 20 fr. le sac de même contenance ; les cerneaux ont été payés de 1.050 à 1.250 fr. les 100 kilos.

Les poulets, 4 à 4 fr. 50 le demi-kilo ; les œufs, de 5,90 à 6 fr. la douzaine. En outre, beaucoup de légumes et de fruits.

## Gramat

Secours mutuels. — Le conseil d'administration de la Société Saint-Vincent-de-Paul de Gramat a désigné pour ses délégués, à l'effet d'être les représentants au conseil supérieur de la mutualité, son secrétaire, M. Joseph Darnis, négociant, et son trésorier, M. Jean Solignac, huissier.

Nécrologie. — C'est au milieu d'une grande affluente de parents et d'amis qu'ont été célébrées dimanche dernier en l'église St-Pierre de Gramat, les obsèques du jeune Henri Roques, employé dans les bureaux de la Compagnie d'Orléans, à Figeac, ravi à l'affection de sa jeune épouse, et des siens, à l'âge de vingt-huit ans.

Atteint depuis plusieurs mois d'une affection qui paraissait bénigne, et que les fatigues de la guerre avaient fait germer, Henri Roques fut rapidement terrassé, malgré les soins éclairés et affectueux qui lui furent donnés et le concours avisé d'un des meilleurs chirurgiens de Paris.

Affable, bon, généreux, excellent camarade, il se faisait estimer et aimer de ceux qui l'approchaient, et il laissera à tous d'excellents souvenirs.

L'amorcellement des fleurs et couronnes qui recouvraient le cercueil, le nombre imposant de ses amis de Figeac, de ses camarades du P. O., et la présence de plusieurs de ses chefs venus lui rendre les suprêmes devoirs, et le long cortège qui l'accompagna à sa dernière demeure, sont le plus pur témoignage de la sympathie qui l'entourait et de l'estime dont jouissait sa famille. A sa jeune veuve, aux familles Roques, Delmas, Doumeyrens, Escudé, à tous ses parents et amis, nous offrons nos condoléances attristées.

## Payrac

Les concours agricole. — Bien groupé autour de l'église et à la mairie, le concours agricole de Payrac était très bien organisé.

Aux stands des bovins, ovins et porcins de beaux animaux. Sous les halles, des fruits et des légumes magnifiques, des truffes parfumées, des vins, de la cordonnerie, de la saboterie une ruche à peanneaux en verre.

Autour de la mairie des outils aratoires, œuvre des artisans du pays.

Le clou du concours, c'est la salle de la mairie littéralement tapissée de véritables œuvres d'artistes locaux : broderies, tapisseries, dentelles, peintures, vanneries, tricot, etc., etc.

Les membres du jury ont dû partout être embarrassés, car il n'y avait aucune non-valeur. Ce fut une manifestation des mieux réussies.

Un banquet eut lieu ensuite : il fut très bien servi.

Au dessert, des discours furent prononcés par MM. Constans, maire et conseiller général de Payrac ; Fontanille, sénateur ; Malvy, député ; Planacassagne, représentant le Préfet.

Dans la journée, M. Gay, professeur d'agriculture, a fait la critique du concours et a donné lecture du palmarès.

## Salviac

Au cimetière. — Chaque année notre cimetière, à l'approche de la Toussaint, change d'aspect ; les allées sont soigneusement ratissées, les arbres de toutes essences sont élagués, les ronces enlevées et le gazon est soigneusement coupé.

Tous les habitants ont le culte des morts, mais les cérémonies de la Toussaint, terminées, l'herbe pousse à nouveau dru et les allées sont herbeuses.

Tout le monde se plaint de cet état de choses, mais on ne voit au-

## Arrondissement de Figeac

### Figeac

Le prix du pain. — Depuis quelques jours, le prix du pain est augmenté de 0 fr. 05 par kilo, soit 1 fr. 30 le kilo. Le public est, en général, mécontent, et il accuse uniquement les boulangers de cette nouvelle hausse. Il faut, cependant, qu'il sache que la révision du prix du pain est faite chaque mois, en tenant compte d'un barème établi d'après le cours des farines. Or, celles-ci ont atteint dernièrement le prix de 145 fr. les cent kilos. Il n'est donc pas surprenant que le pain subisse une hausse en conséquence, dont les boulangers ne sauraient être rendus responsables.

Aux morts pour la patrie. — Nous avons dit dernièrement que le conseil municipal avait décidé l'érection d'un monument aux enfants de Figeac morts pour la France. En vue d'une souscription permettant aux habitants de participer à la dépense qui sera nécessaire pour ce monument, la ville et la banlieue viennent d'être divisées en plusieurs secteurs, et une liste a été dressée comprenant des personnes qui seront priées d'apporter leur concours aux conseillers municipaux chargés de recueillir les souscriptions.

Rugby. — Dimanche, après-midi, sur le ground ensoleillé de Londieu, s'est disputé la partie qui mettait aux prises l'équipe première du G. S. F. contre le Sport Olympique Limousin. Figeac triompha nettement de l'équipe adverse par 21 à 3 (7 essais à 4).

La première mi-temps marqua pour Figeac un net avantage. Le jeu, tout d'abord, se stabilisa, sans que, d'aucun côté, se manifeste une supériorité véritable. Puis, grâce au talonnage précis de l'équipe locale, les trois-quarts trompèrent rapidement la défense adverse, et c'est l'essai marqué à l'aile droite.

Quatre essais, tous non transformés, se succédèrent. L'équipe visiteuse, toutefois, résista souvent efficacement.

A la reprise, plusieurs attaques échouèrent près des buts de Limoges, et celui-ci, après bousculade sur les buts de Figeac, se voit gratifié d'un essai de pénalisation. Et la fin est sifflée sur le résultat de 21 à 3.

En résumé, excellente partie de jeu ouvert. Très bonne tenue des deux équipes. La ligne d'avants du G. S. F. gagnerait à être mieux soudée. Lignes arrières perçantes et droites. Arrière sûr. Arbitrage impartial et compétent de M. Veyres.

Théâtre municipal. — On nous annonce pour très prochainement « Madame l'Avocate » et « Frères ennemis », par la troupe Lorasay.

Marché. — A cause de la fête de la Toussaint le samedi 1<sup>er</sup> novembre, le marché se tiendra le vendredi 31 octobre.

Accident. — En faisant une coupe de bois sur la Causse de Nérac, M. Jean F... s'est blessé assez grièvement au mollet avec sa hache, ce qui nécessitera un repos forcé de quinze jours.

Tribunal correctionnel. — Dans son audience de samedi, 25 courant, le Tribunal a jugé plusieurs affaires diverses. Savoir :

1<sup>o</sup> Boutarie Marie-Louise, cultivateur à Gours commune de Guzac, âgé de 47 ans, prévenu de garde à vue a été condamné à 1 fr. d'amende sans sursis ;

2<sup>o</sup> Solignac Germain-Louis, âgé de 46 ans, cultivateur au même endroit, a été condamné pour coups et blessures à 16 fr. d'amende ;

3<sup>o</sup> Viguié Cyprien, marchand ambulancier, prévenu pour vente de remèdes secrets et vente de médicaments sur la place publique, art. 36 de la loi du 21 germinal an XI a été condamné à 25 francs d'amende par défaut ;

4<sup>o</sup> Gard Marie-Léontine, épouse Brunau et Rigal Joseph, âgée de 23 ans, manœuvre à Figeac, prévenue pour adultère et complicité ont été condamnés à 25 fr. d'amende, chacun sans sursis.

Et il se dit :

— Je réparerai...

Ayant remis l'argent dans le coffre-fort, il reprit les lettres de Plessis, le testament, la note généalogique.

« Il faut anéantir tout cela, se dit-il... C'est un péril partiel enveloppé dans le principal... »

Il hésitait pourtant, mais non pour les lettres, qu'il jeta une à une au feu. Il les regardait flamber, avec un vague sourire, tout en prenant soin qu'aucune parcelle ne s'envolât par la cheminée. Restaient le testament et la généalogie. Il éprouvait un regret bizarre à les faire disparaître :

— C'est de l'enfantillage ! Il me suffit de garder les noms de la jeune fille, la date de sa naissance, son adresse... à la rigueur le nom de ses parents. Ma mémoire y suffirait.

Il lut et relut attentivement les indications qu'il venait d'énoncer. Sa mémoire était excellente ; néanmoins, il ne voulait pas s'en rappor-

ter à elle. Il prit dans sa bibliothèque un vieux traité de médecine et, patiemment, souligna un certain nombre de lettres. Il eut soin de ne pointer que peu de lettres par page et de disséminer son travail. Quand ce fut fait, il s'assura que le pointillage lui permettrait en tout temps de retrouver les noms et les dates nécessaires, et alors seulement il brûla la note et le testament laissés par Plessis. Il vit avec mélancolie se consumer les « droits » de l'inconnue qu'il avait frustrée de son héritage, et il se dit : « Si je mourais à l'improviste, la pauvre fille serait définitivement dépourvue... »

Confusément, il tentait de se faire une image d'elle ; il entrevit une maison, aux confins de Mantes (il avait un jour traversé la ville à bicyclette), et une adolescente moyenne, les cheveux pâles et plats, les yeux incertains, le buste frêle et roide. Elle l'attendait ; il se jura de travailler à son bonheur.

« Dès que je pourrai, j'irai à Mantes ! »

Six semaines s'écoulèrent. L'enquête sur la mort de Plessis était close depuis longtemps ; l'interrogatoire des locaux de la rue de Penthièvre avait révélé qu'un de ceux-ci avait reçu la visite d'un homme répondant au signalement donné par le concierge. Une similitude de désinence expliquait le malentendu.

gné énormément les joueurs, multipliant les touches latérales à l'excès. Aussitôt après le coup d'envoi, l'équipe visiteuse semble dominer, et le jeu se tient presque constamment dans les buts cazalais ; nos vert et blanc se défendent bien, et malgré le vent et le soleil qu'ils ont contre eux, ils réussissent à empêcher leurs adversaires de marquer, ceci grâce surtout au goal Soussirat qui fut, comme toujours, remarquable ; la première mi-temps fut sifflée sans résultat.

A la reprise, Puy-l'Evêque réussit dès le début, et sans grosse difficulté, à marquer deux buts ; il y a de l'hésitation, du manque de cohésion dans le jeu de Cazals qui semble désemparé par suite du changement de deux équipiers. Enfin les cazalais se ressaisissent poussent à plusieurs reprises le ballon à fond, mais sans succès. La finale est sifflée par 4 buts à Puy-l'Evêque, contre 0.

Cette partie aura servi d'excellent entraînement à notre équipe qui fut essouffée très rapidement. L'équipe visiteuse, mieux en forme, plus homogène et également plus fourrée dans son ensemble, s'est montrée nettement supérieure.

Allons, cazalais, à la revanche !

A qui le porte-monnaie ? — Un porte-monnaie renfermant une certaine somme a été trouvé dimanche, au terrain de football, par Mlle Marie-Jeanne Picou qui s'est empressée de le remettre à la mairie. Il est à la disposition de la personne qui l'a perdu.

Tous nos compliments à Mlle Picou.

## Lauzès

Distinction honorifique. — Nous avons appris avec plaisir, qu'à l'occasion de l'inauguration du Monument Bourseul à St-Céré, M. Calvet, le sympathique Inspecteur des Postes à Cahors avait été fait officier d'académie.

M. Calvet est originaire de Lauzès, où il ne compte que des amis, au nom desquels nous sommes heureux de lui offrir nos très sincères félicitations.

Autour du Comice Agricole de St-Géry. — Le « Journal du Lot » a publié dans un précédent numéro les résultats du Comice agricole de St-Géry qui a eu lieu le 19 octobre.

En parcourant le palmarès des prix, nous avons été heureux de relever que, dans toutes les classes, les exposants originaires du canton de Lauzès avaient obtenu les premières récompenses.

Nous croyons inutile de publier à nouveau les lauréats de notre canton ; toutefois, on nous permettra une mention spéciale : celle de MM. Richard (de Lauzès) et Hérel (d'Arx-Sénaillac) qui ayant exposé des animaux dans toutes les catégories, sauf celle des taureaux ont obtenu dans toutes les 1<sup>re</sup> et 2<sup>re</sup> prix. Nous tenons à les en féliciter vivement.

L'an prochain, un comice agricole analogue se tiendra à Lauzès ; nombreux, seront sans doute les exposants du canton de St-Géry, et nous sommes persuadés qu'ils feront tout leur possible pour nous amener des produits de tout premier ordre.

## Limogne

Foire. — La foire de Limogne du samedi 1<sup>er</sup> novembre coïncidant avec le jour de la Toussaint, est reportée au vendredi 7 novembre.

Le même jour, se tiendra la foire aux chevaux, mules et mulets, comportant les mêmes primes que les foires de novembre et décembre 1923. Une commission de cinq membres compétents fonctionnera pour l'attribution des primes, qui seront distribuées le jour-même.

## Puy-l'Evêque

Nécrologie. — Samedi matin, est décédé, à l'âge de 74 ans, après une longue maladie, M. Joffre, tapissier à Puy-l'Evêque.

Nous adressons aux familles Joffre et Aldhuy nos bien sincères sentiments de condoléances attristées.

Feuilleton du « Journal du Lot » 17

## LE CRIME DU DOCTEUR

Par J.-H. ROSNY

de l'Académie Goncourt

### PREMIERE PARTIE

#### IV

— Ça va ! répliqua Herbeline. Et, avec un sourire :

— Merci, tout de même, vous me sauvez sans douceur, mais enfin vous me sauvez.

— Oh ! les remerciements ! ricana Houssais... Je travaille pour moi, heureux dépendant de la réussite des miens... comme de celle d'un cheval qu'on a élevé dans ses écuries. A l'honneur de vous revoir !

« En vérité, songeait Guy en se rendant à ses visites, ne dirait-on pas que ce vol entraîne le succès ? Ou bien Houssais aurait-il raison ? Ne me suis-je pas entraîné dans l'ornière au lieu d'agir hardiment ? N'ai-je pas trop compté sur le travail et la science, alors que c'est le seul parasitisme qui mène au triomphe ! En tout cas, me voilà sauvé de mes dettes sans avoir à recourir au nouveau capital. Ce serait d'une étrange ironie, si celui-ci ne devenait complètement inutile. »

Il rentra chez lui vers sept heures,

et, après le dîner, s'enferma dans son cabinet de travail. Cette troisième veille eut un caractère très différent des deux autres. La crainte subsistait, mais diluée, si l'on peut dire. Le cœur n'avait plus ces tressauts brusques ni la pensée ces flots rapides de contradictions. La situation restait pénible ; elle n'était plus insupportable ; elle se mêlait d'espérance, et, d'ailleurs, à l'émotion de la peur s'opposait celle de l'amour. Il resta longtemps immobile, recherchant dans sa mémoire les détails de sa dernière entrevue avec Madeleine, tantôt agité d'un frisson sensuel, tantôt saisi d'une tendresse et de reconnaissance pour cette belle fille qui, armée de toutes les puissances naturelles et sociales, consentait à partager son destin avec celui d'un pauvre. Il sortit de cette rêverie avec un léger retour d'inquiétude — réaction normale, et qui eût été à peu près pareille s'il avait été innocent.

Et il se dit :

« Que faire ? D'une part, les chances d'impunité se sont incalculablement accrues. Et, d'autre part, quand j'anéantirais maintenant cette fortune, il n'en serait sans doute ni plus ni moins... pour l'avenir. Pourtant, qui sait ? Elle m'aime, oui... Mais, dans l'étrange jeu de la vie, où est la certitude, en dehors du passé et du présent ?... Ne peut-elle pas mourir dans l'intervalle ? Puis il me serait odieux de demander le paiement de mes dettes à ma jeune fem-

seul fait, un surcroît de crédit, si bien qu'il aurait pu, sans péril, se livrer à ces « dépenses excessives » par où se trahissent si souvent les criminels. Il n'en avait aucune envie. Sauf quelques diners et quelques déjeuners modestes, pris dans un bon restaurant, pour se reposer de la cuisine abominable de sa domestique, il ne se permettait d'autre luxe que l'envoi de fleurs à Madeleine. Il voulait des bouquets exquis, mais, par un raffinement de tactique, il les marchandait... »

Un après-midi d'avril, Guy se trouva libre de très bonne heure, n'ayant eu à visiter que des clients en voie de guérison ou atteints d'indispositions légères. Il se dit :

« J'irai voir Madeleine. »

Puis un pensée lui vint, familière et importante :

« Je pourrais aller jusqu'à Mantes... Il est temps de tenir ma promesse et de savoir... »

(A suivre)

## Marché aux prunes

Villeneuve-sur-Lot, 25 octobre. — Les 40-4, 330 à 340 fr. ; 50-4, 240 à 250 fr. ; 60-4, 210 à 220 fr. ; 70-4, 190 à 200 fr. ; 80-4, 170 à 180 fr. ; 90-4, 150 à 160 fr. ; 100, 110 à 120 fr. ; 120, 7) à 80 fr., le tout les 50 kilos. Apport : 40 quintaux.

Bourse de Paris

Cours comparatifs de la Semaine. Table with columns for 'Cours du 17 oct.', 'Cours du 24 oct.', and 'Différence'.

Chemins de fer

Table of railway rates and schedules for various lines, including Est, Nord, and Orléans.

dance Haute-Banque d'un de nos plus grands Etablissements de Crédit. Prix... 15 fr.

Revue Scientifique

Illustrée (Revue Rose) Fondée en 1863. Sommaire du 25 octobre 1924. Les Teignes, par R. Sabouraud...

Bibliographie

Vient de paraître: TRAITÉ DE BANQUE

Théorie & Pratique Par F. CABANES. Diplômé et Médaille de l'École Supérieure de Commerce de Marseille...

A tous ceux qui se consacrent à la carrière financière, nous recommandons cet ouvrage. Il sera pour les débutants, comme pour les anciens...

Académie des sciences de Paris. Comptes rendus des Séances des 22, 29 septembre et 6 octobre 1924.

L'OPINION Journal de la Semaine. Paraissant tous les Vendredis. Sommaire du N° 72 (Nouvelle série).

La prophylaxie de la tuberculose du nourrisson, par Robert Debré, professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Paris...

« la paix française ». — La propagande communiste en France. — La politique et le sport. — Affaires extérieures: Jacques Chastenet...

Abonnez-vous à LA REVUE HEBDOMADAIRE qui publie dans son numéro du 25 octobre 1924: « Notes sur la Vie et le Caractère d'Anatole France »...

REVUE DE L'ENFANCE Sommaire du n° de novembre 1924. Editorial: Une idée à réaliser.

Les Sanatoria d'enfants en France, par le docteur Raphaël Massart. Les visiteuses d'hygiène maternelle et infantile, par Mlle le docteur G. Labeaume...

Pages de la Vie Scolaire: L'hygiène par l'exemple à l'école, par le docteur Marchoux. Le Tout-Petit, par Evelyn T. Walker...

Pages Sportives: L'éducation musculaire préparatoire aux métiers, par le docteur Pierre Nadal. L'enfant à la campagne. Les péchés des parents: La Cafetière...

Chemin de fer de Paris à Orléans. LIVRET-GUIDE OFFICIEL. Service d'Hiver 1924-1925. La Compagnie du Chemin de fer de Paris à Orléans met en vente l'édition du Service d'Hiver...

Extension du service des locations de places dans la plupart des trains rapides et express se dirigeant sur Paris. La Compagnie d'Orléans croit devoir rappeler au Public que, pour la location des places dans les trains, elle a jugé utile d'étendre à un cer-

tain nombre de points de son réseau le régime primitivement restreint à quelques grandes gares. Des tickets garde-place de 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classe sont ainsi à la disposition des voyageurs dans la plupart des trains rapides et express se dirigeant sur Paris dans les gares de: Agen, Angers, Angoulême, Auray, Aurillac, Bordeaux-Bastide et Bordeaux-Saint-Jean, Bourges, Brive Cahors, Châteauroux, La Baule-Escoubac, La Bourboule, Le Croisic, Le Lioran, Le Mont-Dore, Le Poulignen, Libourne, Limoges-Bénédictins, Lorient, Montluçon, Nantes, Orléans, Périgueux, Pornichet, Quiberon, Quimper, Saint-Nazaire, Toulouse, Tours, Vannes, Vic-sur-Cère, Vierzon.

ETUDE DE M. Pierre DESPRATS. Licencié en Droit. AVOUÉ A CAHORS. Rue du Portail-Alban, n° 10. Succr de M. TASSART et MAZIERES.

ASSISTANCE JUDICIAIRE (Décision du 21 juin 1924). EXTRAIT d'un JUGEMENT DE DIVORCE.

D'un jugement rendu par défaut par le Tribunal Civil de Cahors le dix-huit juillet mil neuf cent vingt-quatre, au profit de Madame Ida VIGOUROUX, épouse GELIS, demeurant à Albi (Tarn), contre Monsieur Auguste PELSADO, demeurant précédemment à GELIS, mais actuellement sans domicile ni résidence connus, Il appert: Que le divorce a été prononcé d'entre les dits époux aux torts et griefs du mari qui a été condamné aux dépens. La présente insertion est faite en conformité de l'article 247, § 3, du Code Civil et en exécution d'une ordonnance sur requête rendue par Monsieur le Président du Tribunal Civil de Cahors le vingt-quatre octobre mil neuf cent vingt-quatre, enregistrée. Pour extrait certifié conforme par l'avoué soussigné constitué pour Madame Ida VIGOUROUX. Signé: DESPRATS.

SERVICE D'HIVER 1924-25

Large table of train schedules for winter 1924-25, covering routes between Paris, Cahors, Libos, Capdenac, and other stations. Includes columns for departure times, arrival times, and train types (OMNIBUS, EXPRESS, MIXTE, RAPIDE).